



## COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 février 2020

L'an deux mille vingt et le treize février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Pierre BONNET, Jean-Marc DUBUC, Cyrille SABATIER, Sabine NAEL, Patrice BURLANDO, Jacqueline ROLFE, Henri COLOMBO, Laurent REMY, Jean Pierre MADONIA

**Absents excusés :** M. Alfred FURLIN, Mme. Aude MOUHET, Mme. Agnès FELIX, Mme Lucienne QUINANZONI.

Monsieur Patrice BURLANDO a été nommé secrétaire

### URBANISME

#### 2020\_005. DELIBERATION APPROUVANT LA REVISION N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

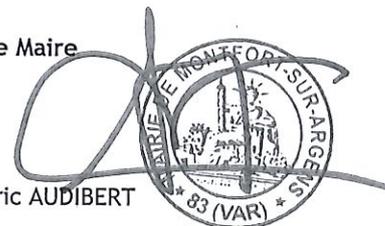
Madame la première adjointe rappelle que, par délibération en date du 24 janvier 2017 le conseil municipal a prescrit la révision n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et donne lecture de la délibération qui retrace l'ensemble de la procédure de révision du PLU, ses étapes clés ainsi que le déroulement de l'enquête publique. Le projet de révision n°2 du PLU est ainsi soumis à l'approbation des membres du conseil municipal.

**Vote : Adopté à la majorité (9 Pour, 1 Abstention, 1 Contre).**

La séance est levée à 19h11

Le Maire

Eric AUDIBERT



*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.*

*Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquises leur caractère exécutoire.*

Affiché le :